



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armée

Question écrite n° 5238

Texte de la question

M. Serge Blisko appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les incertitudes qui obscurcissent l'avenir du chœur de l'armée française. Cette formation, créée en 1983 et attachée aux orchestres de la Garde républicaine en 1994, fonctionne sans chef titulaire depuis le départ du capitaine Parmentier au printemps 1996. La procédure de nomination de son successeur a été suspendue en septembre 1996 dans l'attente des conclusions d'une étude sur la politique musicale des armées ; bien que cette étude ait conclu au maintien de la formation et que le précédent ministre de la défense ait donné l'assurance, en mars 1997, qu'elle ne serait pas dissoute, aucune nomination n'est intervenue à ce jour. Il lui demande quelles sont ses intentions sur l'avenir du chœur de l'armée française et quelle date est prévue pour la nomination de son chef titulaire.

Texte de la réponse

A l'instar des autres formations musicales de la gendarmerie nationale, le chœur de l'armée française participe au protocole d'Etat et à son rehaussement. Cette unité contribue à véhiculer une image favorable des forces armées en France et à l'étranger. S'agissant du devenir de cette formation musicale, le contrôle général des armées a mené une étude sur la politique musicale des armées et de la gendarmerie, ainsi que sur le nouveau schéma susceptible d'être appliqué dans le cadre de la réforme militaire en cours. En considération des éléments présentés, ce dossier fera l'objet d'une décision dans le cadre de la deuxième phase des restructurations militaires. Concernant l'emploi de chef titulaire du chœur de l'armée française, le ministre de la défense a nommé pour une durée d'un an à compter du 1er août 1997 un officier pour occuper ce poste.

Données clés

Auteur : [M. Serge Blisko](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5238

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3638

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4636